

5^c. Journal du Lot 5^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	8 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (à la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Les méfaits des Bureaux

Le jour où viendront en discussion devant la Chambre et devant le Sénat, les conclusions des deux commissions d'enquête parlementaire nommées à la suite de l'explosion de l'« Iéna », le 12 mars dernier, ce sera une stupéfaction profonde pour tout le monde, en France, d'apprendre comment les auteurs responsables de catastrophes aussi terribles, peuvent échapper, non seulement à toute sanction, mais à tout reproche officiel. Les choses sont réglées de telle sorte, dans nos administrations compliquées et surannées de la Marine et de la Guerre ; on tient si peu de compte ici et là, des précautions les plus élémentaires, et il y a entre les deux départements ministériels tantôt une rivalité si ridicule et tantôt de si étranges accords, pour pailler l'origine du mal, qu'il est vraiment surprenant que nous n'ayons pas à déplorer de plus fréquents et de plus grands malheurs encore !...

La première partie du rapport sénatorial, dont M. Monis est l'auteur, a été distribuée au mois de Juillet, et les journaux s'en sont occupés déjà ; mais je n'ai pas vu qu'ils aient insisté sur une circonstance extraordinaire signalée par le rapporteur et qui éclaire d'un jour singulier toute cette affaire.

C'est le Ministère de la Guerre qui a la haute main sur la fabrication des explosifs de toute sorte en usage dans l'armée de mer comme dans l'armée de terre. Sa direction des poudres et salpêtres, dont le titre même indique la réputation — car la chimie moderne se rit un peu du salpêtre de nos aïeux — est chargée de pourvoir de munitions nos navires comme nos régiments. Elle ne sait pas le premier mot des conditions où se trouvent emmagasinées, à bord, les gargousses destinées aux puissantes pièces de la Marine ; elle ignore la pratique du canonage naval ; elle n'a plus, d'ailleurs, une fois ses poudres livrées aux commandants des vaisseaux, aucun souci de les visiter de temps en temps pour s'assurer de leur état de conservation... Elle est, en un mot, *vis-à-vis* de la flotte nationale, dans la situation d'un fabricant qui a vendu sa marchandise à un client de passage et qui s'inquiète fort peu de savoir ce qu'elle devient après qu'il en a empoché le prix.

Et les directions de la Marine, de leur côté, avec une confiance naïve et qui fait plus d'honneur à leur politesse qu'à leur prudence, acceptent ce qu'on leur fournit, le rangent bien vite dans les soutes — et l'y oublient, ou à peu près, jusqu'au moment où l'on s'en servira.

Si cependant une explosion se produit, si des vies humaines sont perdues, si plus de cent cadavres sont relevés dans les cales ou sur les ponts d'un « Iéna » à la suite d'une déflagration de vieilles poudres (dont se défiaient tous les officiers du navire mais dont se souciaient fort peu les directions de Paris) alors on fait des enquêtes administratives et l'on fournit aux enquêteurs du Parlement toutes les explications que l'on peut. Et c'est ici que se place le moyen de comédie imaginé par les deux administrations, complices et rivales à la fois, pour se tirer l'une et l'autre d'embarras.

Comme les premières constatations des témoins du désastre ont fait supposer qu'il était dû à une décomposition de la poudre B, maintenue trop longtemps en des soutes où la température est trop élevée, la Marine a demandé à un ingénieur des Poudres et Salpêtres, (c'est-à-dire à un fonctionnaire de la Guerre) une note destinée à défendre l'explosif incriminé : C'est comme si, un fusil de chasse ayant éclaté aux mains de celui qui le portait, on chargeait de l'enquête à faire sur l'accident, l'armurier qui a fourni l'arme ou les cartouches !

M. Monis a relevé avec une juste

vivacité cette scandaleuse manière de procéder.

« Nous avons vu ce comble, dit-il. — Le Ministre de la Marine, cinq jours après le désastre de l'« Iéna » fournit aux deux Chambres anxieuses une note portant l'entête de la Direction centrale de l'Artillerie navale et destinée à expliquer la catastrophe.

« Cette note à tendance marquée en violent désaccord soit avec les faits du 12 Mars, soit avec l'histoire de la poudre B, qui donc l'a rédigée ? — Nous avons eu la surprise d'apprendre, par une lettre récente du Ministre de la Marine, qu'elle est due, malgré l'apparence du titre et pour partie, à la collaboration d'un ingénieur en chef des poudres et des salpêtres, fonctionnaire relevant du Ministère de la Guerre, dont rien ne pouvait faire soupçonner la participation à un pareil mémoire, émanant de la marine.

« Qui eut pu supposer que l'enquête, ministérielle de la marine, ayant pour but de rechercher la responsabilité de la poudre B, était confiée, sous le couvert de l'artillerie navale, au fabricant même de la poudre incriminée ? »

Le rapporteur du Sénat tire de cet incident toutes les conséquences logiques qu'il entraîne. Il montre que dans la marine, — comme dans l'armée, — « l'anarchie intégrale » est, de la sorte organisée, grâce au défaut de liaison et d'entente des directions d'un même ministère qui devraient concourir au même but pour assurer un armement parfait à nos marins comme à nos soldats.

En temps ordinaire, tout est division, antagonisme, rivalité, entre l'artilleur naval, le constructeur naval, le marin combattant et le Commissariat de la marine, de même que l'infanterie, la cavalerie, le génie, l'artillerie, le contrôle et l'intendance représentés par leurs directions au Ministère, se jaloussent et se nuisent réciproquement dans l'armée de terre. Tout cela faute d'une organisation simple et forte, qui ferait table rase des vieux rouages administratifs inventés pour d'autres besoins, par Colbert ou Gouviou Saint-Cyr ! Tout cela faute de laisser vraiment aux ministres bien intentionnés laborieux et patriotes, la réalité d'un pouvoir qu'ils n'exercent qu'en apparence.

A la rue Royale comme à la rue Saint-Dominique, ce sont les bureaux qui gouvernent, c'est-à-dire les Directions, les Commissions, les Comités, les Sections, les Inspections : ce sont en un mot des organes consultatifs qui se sont transformés de leur autorité privée non seulement en organes délibérants, mais en organes agissants.

Le Ministre, quelle que soit sa bonne volonté, est mis hors d'état de réaliser ses projets tels qu'il les a conçus...

Malgré les sacrifices immenses consentis sans cesse par la nation pour sa flotte et pour son armée, la France n'aura ni les vaisseaux, ni les canons, ni les fortifications, ni les poudres, ni les projectiles dont elle a besoin, tant que l'on ne sera pas résolu à porter la hache dans ce vieux système administratif qui gouverne les armées et les vaisseaux de la République comme si c'étaient encore ceux du roi de France.

Ch. HUMBERT
Député de la Meuse.

EN RUSSIE

Les Incidents de Sébastopol

On a arrêté à Sébastopol neuf hommes armés. Ces arrestations se rapportent à l'affaire de la caserne du régiment de Brest. Parmi les prisonniers se trouve un ancien lieutenant d'artillerie nommé Grinske.

On déclare officiellement que c'est probablement cette affaire qui a donné naissance au bruit d'une mutinerie à bord des navires de la mer Noire.

Le gouvernement d'Odessa

Le général Novitzky a été nommé gouverneur général d'Odessa, en remplacement du général Kaulbars.

Les Elections

Les élections vont leur train sans incident. Les résultats des élections primaires accusent la prépondérance des soi-disant modérés. La statistique des délégués des paysans donne les chiffres que voici : modérés 6.148 ; droite, 3.073 ; gauche, 1.170 ; autres, 1.377.

A SAINT-SÉBASTIEN

La saison de Saint-Sébastien expire dans la splendeur du plus éclatant automne.

Brillante toujours, elle a été marquée cette année par une activité politique rare et presque fiévreuse qui a fait de la capitale du Guipuzcoa le rendez-vous de la diplomatie européenne.

On n'y parlait pas uniquement du Maroc. Le Maroc n'était qu'un prétexte à classer les puissances suivant leurs affinités. C'est à quoi s'employait, avec son intelligence, sa souplesse et son charme ordinaire, l'ambassadeur de la République, M. Revoil.

Est-il exact qu'il n'ait pas trouvé, en M. Salazar, ministre des Affaires étrangères, et surtout en M. Maura, président du Conseil espagnol, la même collaboration affectueuse et prompt que lui prêtait, à Algésiras, le regretti c'uc d'Almodovar ? La vérité est que, sans manquer le moins du monde à leur parole et à la foi des traités, les Espagnols ont essayé de nous faire tirer les marrons du feu. Peut-être espèrent-ils encore nous voir engagés tellement à fond à Casablanca et sur l'Atlantique que le mandat d'organiser la police à Tanger cessera d'être mixte et leur reviendra en entier. Cette ambition — qui se conçoit — est au fond de leur plus intime pensée.

Pour le Roi, son rôle, depuis l'ouverture de la crise, a toujours été de sourire à la France. Il s'en acquitte sans peine. Il n'a point hérité de la haine que sa dévote mère porte à tous les Français, considérés en bloc comme les enfants du Diable. La reine Victoria partage et encourage ses sentiments.

Après les négociations sur le Maroc, le grand événement de la saison a été les fiançailles de la princesse Louise d'Orléans avec l'infant Don Carlos.

Où les journaux parisiens ne trouveront qu'un prétexte à reportages mondains, la nation espagnole voit un acte politique de la plus haute importance. Elle sait que si le Roi venait à disparaître, Don Carlos de Bourbon serait, sous la Régente, le Lieutenant général, le vrai directeur du Royaume. Elle cherche, dans son mariage, l'indication de ses sympathies ; et, plus juste que Marie-Christine, elle trouve dans l'alliance du Prince un gage nouveau de l'accord franco-espagnol.

Faut-il ajouter que la Princesse Louise, petite-fille du duc de Montpensier, vit à Séville une partie de l'année, parle le castillan comme sa langue maternelle et adore les courses de taureau ? C'est plus qu'il n'en faut, avec ses dons d'esprit, de beauté, de bonté, pour lui assurer une influence dont bénéficiera sa Patrie.

(Cri de Paris).

Abd-el-Aziz intime

Pendant que les Méhallahs tentent de surprendre le général Drude, qui leur inflige de magistrales défaites, le sultan du Maroc prend des pellicules de cinématographe ou joue au diabolique avec ses femmes, et celles-ci rient d'autant mieux aux éclats de la maladresse du maître qu'elles n'entendent pas les échos du canon de Casablanca. Quelquefois, aux heures de découragement, Abd-el-Aziz se fait apporter

la Grande cassette. Ainsi s'appelle le legs que lui fit le grand vizir El Amed, mort en 1901. Ce trésor comprenait un total de 50 millions de francs. Quand le sultan se voit dans l'impossibilité de razzier des levées d'impôt, il se fait ouvrir la cassette et y puise des deux mains ; alors il se permet des fantaisies coûteuses comme ce cirque amené de Gibraltar qu'il dut payer un demi million.

Abd-el-Aziz a vingt-neuf ans et la mentalité d'un jeune homme qui ne connaîtrait rien de l'Europe moderne. Une Anglaise qui l'a vu de près chez lui, assure qu'il serait mieux à sa place sur le turf de Longchamp que dans son palais. Il voudrait voyager, mais le kismet ne lui permet de franchir ses frontières qu'à la tête d'une armée victorieuse de vrais croyants. Et dame ! ce n'est pas le moment !

Abd-el-Aziz tient beaucoup assurance, de sa mère, une Irlandaise assez passablement échevelée, qui, après avoir planté là son mari, un brave sergent anglais, préféra au rata monotone de la caserne de Gibraltar le sensuel *far niente* du jardin de Moulaï-Hassan. Elle était jolie comme un cœur, et elle avait du caractère. Les Marocains prétendent que le fils de l'Irlandaise en aura aussi ; mais il faut attendre l'âge.

Du Cri de Paris.

Culture artificielle d'êtres vivants

C'est un tout petit oursin d'un millimètre de diamètre, qu'on doit regarder au microscope pour en analyser la structure, qui a eu les honneurs de la séance de lundi à l'Académie des sciences. Ce minuscule animal, quoiqu'il soit mort, présentait en effet un intérêt de premier ordre. Il faisait partie d'un groupe de sept autres oursins de même taille, obtenus au laboratoire de Roscoff, par M. Yves Delage, suivant sa méthode de parthénogenèse ou génération artificielle.

On se souvient que le distingué professeur avait déjà réussi à féconder artificiellement des œufs d'astéries. Ses nouvelles expériences, poursuivies sur les oursins, lui ont donné des résultats encore plus encourageants. Ces expériences ont consisté à plonger les œufs non fécondés d'oursins dans un liquide composé de 30/0 d'eau de mer et de 70/0 d'une solution de sucre liquide, auquel on ajoute d'abord 15 centigrammes de tannin et 3 centigrammes d'ammoniaque par litre.

Le premier phénomène qu'on observe sur les œufs non fécondés placés dans ce liquide est celui de la segmentation. Cette segmentation, première manifestation de la vie, se continue, et bientôt de l'œuf naît une larve. Bon nombre de ces larves périssent ; mais à six de ces larves M. Delage est arrivé à faire franchir la période de la métamorphose. Quatre d'entre elles sont restées en vue, et ces petits êtres continuent à vivre sur les parois du bocal dans lequel ils sont nés. Ils ont déposé leur appareil larvaire si compliqué, se déplaçant, paraissent en bonne santé, et engraisent si bien que leurs dimensions ont doublé dans l'espace de quelques semaines. Mais arriveront-elles à l'âge adulte ? Sous le microscope on aperçoit très nettement leurs six paires de tentacules et leurs six paires de piqûtes. Ceci est même fort curieux, car les oursins « naturels » sont asymétriques, et ne possèdent que cinq paires de piqûtes et cinq paires de tentacules. Cette anomalie est-elle due à l'origine chimique des oursins artificiels ?

Et maintenant, comment expliquer les transformations successives d'un œuf non fécondé une fois qu'il est plongé dans un liquide d'une composition spéciale ? La fécondation faisant défaut, d'où vient l'incitation à la vie ? M. Delage n'a pas abordé cette question. Il s'est contenté de montrer, en citant une série d'expériences très spéciales, que, dans cette transfor-

mation et dans ce développement de l'œuf non fécondé, on ne saurait mettre en cause ni la pression osmotique du liquide, ni la charge électrique des ions, ni la présence d'oxygène dans la solution saline.

INFORMATIONS

Au Maroc

Les réclamations de la France

La légation de France a terminé la mise au point des réclamations que M. Regnault va, à Rabat, signifier à Abd-el-Aziz. Ces réclamations sont groupées sous les quatre titres :

- 1^o Règlement des affaires antérieures et postérieures au meurtre de Mauchamp.
- 2^o Organisation définitive de la police dans la zone algérienne.
- 3^o Règlement des affaires de Casablanca (massacres du 30 juillet, occupation militaire, contribution de guerre, indemnité aux nationaux français).
- 4^o Mise à exécution immédiate des réformes prévues par l'acte d'Algésiras, et d'abord, installation de la police franco-espagnole.

Le départ de M. Regnault reste fixé à vendredi au plus tard.

Le marche de Moulaï-Hafid sur Rabat

Moulaï Hafid est sur le point de quitter le voisinage de Marrakech à la tête d'une forte armée pour Rahat. Il effectuera, en route, sa jonction avec Moulaï-Rachid.

Nouvelles de Larache

Vendredi, une lettre du Sultan a été lue à la mosquée, à la prière de midi, annonçant l'entrée d'Abd-el-Aziz, à Rabat.

Vingt et un coups de canon ont salué cette lecture.

Hier, une vingtaine de chameaux et de mulets sont entrés en ville, chargés de marchandises variées, provenant des pillages de Casablanca consistant en pièces de drap, cotonnades.

Les marchands n'ont pas osé étaler le produit de leurs vols et se sont contentés de tremper dans la mer quelques pièces d'étoffe qu'ils ont vendues comme marchandises avariées.

L'attitude de l'Allemagne

La France et l'Espagne ont revendiqué pour leurs navires de guerre, dans les eaux marocaines, le droit de visite des navires suspects de la contrebande d'armes, le gouvernement marocain étant dans l'impossibilité d'empêcher cette contrebande, comme le demande l'acte d'Algésiras.

Dans les milieux autorisés, on déclare que le gouvernement allemand a, tout en formulant certaines réserves, reconnu le bien-fondé de ce vœu des gouvernements français et espagnol, et y a donné son approbation.

La Gazette de Cologne donne quelques détails intéressants, qui précisent l'attitude de l'Allemagne dans cette question.

Après avoir fait ressortir que cette mesure n'attirera que les vapeurs et voiliers de petit tonnage, sur lesquels il est rare de voir flotter le pavillon allemand, et que, d'ailleurs, aucun navire battant pavillon allemand n'a fait, à ce qu'on sache, la contrebande des armes.

Un journal officieux écrit que le gouvernement allemand n'a en cette circonstance aucun motif de contrarier le vœu des deux puissances. Il a cependant demandé que le caractère provisoire et exceptionnel de cette mesure soit assuré en limitant à une période déterminée ce mandat, conféré aux navires de guerre français et espagnols.

Le gouvernement allemand estime en effet nécessaire que, dans le cas où la visite d'un navire suspect ne confirmerait pas le soupçon de contrebande d'armes, le gouvernement dont les navires auront effectué cette visite, aura à fournir une indemnité. Il va sans dire que l'arrêt et la visi-

te du navire ne pourront avoir lieu en haute mer, mais uniquement dans les eaux côtières soumises à l'autorité marocaine.

M. Fallières dans le Midi

M. Fallières a visité les villages sinistrés du Midi. Partout il a reçu le meilleur accueil.

Mais la misère est grande dans ces pays dévastés par des orages d'une violence inouïe.

Des compagnies de soldats du génie et de l'artillerie aident au sauvetage et sont occupées aux réparations urgentes des ponts et des routes.

M. Fallières s'est rendu compte des désastres et il a promis aux populations que des secours importants seraient accordés.

Le Congrès de Nancy

C'est jeudi prochain 10 octobre que se tiendra à Nancy, le Congrès du parti radical et radical socialiste. Environ deux cents sénateurs et députés et huit cents délégués des Comités y assisteront. De très importantes questions y seront traitées dont plusieurs ont soulevé déjà de vives polémiques de presse.

Un long et laborieux débat s'engagera tout d'abord sur la tactique électorale, ou plus précisément sur l'alliance avec le parti socialiste unifié. On sait que le mot divorce a été prononcé. C'est la motion présentée au nom de la Fédération radicale et radicale socialiste par M. J.-L. Bonnet, qui servira de base à la discussion.

Le Congrès s'occupera ensuite de la réforme électorale.

M. J.-L. Bonnet, au nom du Comité exécutif, du parti, présentera le rapport qui conclut au scrutin de liste, avec la représentation proportionnelle.

Les Antimilitaristes en Allemagne

La police vient d'arrêter l'écrivain Rudolf Grossmann, qui est de retour à Berlin du Congrès anarchiste d'Amsterdam, auquel il a pris une part active. Grossmann, qui signe en Allemagne du pseudonyme de Ramus, et qui s'appelle en Angleterre More Light, avait été chargé par le Congrès de faire en Allemagne de la propagande en faveur de l'antimilitarisme et de la grève générale, ainsi que d'unir les deux groupes anarchistes de Berlin en une seule organisation.

Le rédacteur du journal anarchiste « l'Ouvrier libre » a été arrêté, lui aussi, pour haute trahison. C'est son article « Anarchisme et Antimilitarisme » qui a donné à la police l'occasion de l'arrêter.

Quant à l'éditeur du journal anarchiste, il sera expulsé de la Prusse, et conformément aux accords internationaux, il sera renvoyé dans sa patrie, en Autriche.

Le docteur Friedberg, accusé, on s'en souvient, de haute trahison pour avoir fait une préface au livre d'Hervé « La Patrie des Riches », est maintenant en lieu sûr à l'étranger.

Souverains étrangers en France

Le « Figaro » a demandé au ministère des affaires étrangères confirmation de la nouvelle publiée par plusieurs journaux annonçant que le roi et la reine d'Angleterre avaient reçu et accepté une invitation officielle à venir faire à Paris un voyage de quelques jours. On lui a déclaré qu'on ne le connaissait que par les journaux, et que rien n'était encore arrêté officiellement. Quoiqu'il en soit, ajoute le « Figaro », le nouveau voyage à Paris d'Edouard VII serait accueilli dans le monde officiel et surtout en France comme un événement d'autant plus heureux que la reine Alexandra l'accompagnerait cette fois officiellement.

Le même journal dit que, lundi, on déclarait à l'ambassade d'Espagne qu'on ignorait la date approximative du voyage que doivent faire incognito les souverains espagnols à Paris. Mais le « Figaro » ajoute qu'il est certain que le roi et la reine d'Espagne seront très prochainement à Paris.

Petites Nouvelles

On annonce que M. Collet, sénateur de Seine-et-Oise, s'est suicidé mardi dans un restaurant du Boulevard Poissonnières, à Paris. Il était âgé de 59 ans.
- Le comte Zeppelin a effectué mardi une sortie qui a duré 7 heures sans interruption, avec son ballon dirigeable.
- La mise en route de la classe s'est effectuée mardi matin à Paris sans incidents.
- Les obsèques du chef de bataillon Provost, du 1er régiment étranger, tué à l'ennemi le 3 septembre 1907, à Casablanca, ont eu lieu mercredi matin.

CHRONIQUE LOCALE
L'Algérie et la défense nationale

Si les Tunisiens, tout aussi bons musulmans que les Algériens, mais d'allures plus pacifiques, nous paient assez volontiers l'impôt du sang, peut-on hésiter à le demander à ceux-ci, d'un tempérament plus martial ? Si nous ne l'avons pas fait encore, si notre administration timorée semble s'effrayer à l'idée de poser seulement la question, faut-il la croire paralysée par la crainte de voir ces soldats formés par nous se retourner un jour contre nous ? Que vaut cet argument ?
Les faits qui se déroulent à cette heure même à Casablanca, plus éloquents que les théories, sont en train de nous le dire. Au « fanatisme » plus ou moins religieux de nos adversaires marocains, nous avons dû de suite opposer le fanatisme militaire de nos soldats musulmans. Avec quel succès, on l'a vu, l'entraîne proverbial de nos mercenaires européens, les légionnaires, n'a vraiment d'égal que celui de nos mercenaires arabes ou berbères. Les réguliers, tirailleurs et spahis, — en tête desquels figure un petit-fils de l'émir Abd-el-Kader, — les irréguliers, les goums, volontaires fournis par nos tribus sud-oranaises. C'est par des faits aussi que, l'Histoire en mains, le commandant Passols réfute l'objection. Le fanatisme musulman, nous permettons-nous d'ajouter, a assuré des recettes à toute une littérature copieuse. La vérité est que la légende l'a singulièrement exagéré, qu'il va s'atténuant, et que notre scepticisme religieux fait des progrès dans les tribus en contact permanent avec nous. A aucune époque d'ailleurs ce fanatisme n'a été aussi fort que l'esprit de division, de cor, qui déchire les tribus berbères et caractérise bien plus exactement ce peuple que son très relatif zèle islamique. Jamais un grand agitateur, en évocation contre nous, à défaut de l'idée inconnue de patrie, la cause du Croissant, n'a réussi à mobiliser, — tant s'en faut, — l'ensemble des tribus. Même à l'époque héroïque de la conquête, le prestige d'Abd-el-Kader, ce Napoléon arabe, y fut impuissant. Il en sera de même au Maroc où les hordes sauvages de Chaouïas et de Doukhâlas, réunies un instant contre nous à Casablanca, bien moins par le fanatisme religieux que par l'esprit d'indépendance de la race et, — bien plus encore, — par l'instinct du pillage, — comme en témoigneraient

leurs victimes, presque toutes des Juifs et des Maures de la ville, — se chamaillent déjà sous le feu de nos armes. Il est en Algérie des tribus dont la fidélité à notre cause ne s'est jamais démentie depuis soixante-quinze ans. Nos soldats indigènes ne se sont pas seulement brillamment comportés à côté de ceux de France sur tous nos champs de bataille en Europe, depuis trois quarts de siècle. Le commandant Passols est fondé à dire qu'autant, sinon plus que les soldats de France, ils ont conquis l'Algérie contre leurs corréligionnaires. On peut affirmer que leur fidélité ne s'est jamais démentie, car l'unique rébellion qu'on ait eu à enregistrer fut le fait d'une smala, c'est-à-dire d'une troupe quelque peu démilitarisée, et n'eût rien comme symptôme de la gravité des récents et tristes événements de Narbonne. Bien au contraire, dans chaque campagne européenne ou coloniale, leur dévouement s'affirme, éclatant, et en fait une troupe d'élite, la garde impériale contre qui rien ne tiendra. Nous n'avons pas dans notre histoire à invoquer à l'honneur des soldats de France de plus beaux faits d'armes que ceux inscrits à l'actif de ces mercenaires, défenseurs d'un sol et d'un drapeau qui ne sont pas les leurs. Et, à ce titre, nous pensons avec le commandant Passols que l'exemple d'Ahmed ben Mousseli, assiégé par ses corréligionnaires dans Tougourt, en mai 1871, aux heures les plus sombres de notre histoire, et y mourant sous les murs de cette ville, avec tous ses tirailleurs, plutôt que de se rendre, est encore plus beau que l'héroïsme du sergent Blandan et des défenseurs de Mazagran, compréhensible celui-là, car il puisait sa force dans le patriotisme.
- Les psychologues, expliqueront comme ils pourront ce dévouement sous les armes à notre cause d'hommes qui, dans la vie civile, sont loin d'y être ralliés ; le fait est que ce dévouement existe et que nous ne craignons jamais d'y trop faire appel, même lorsqu'il s'agit, comme dans les circonstances présentes, de le mettre à la plus délicate épreuve. A cet égard, l'opinion des arabisants les mieux qualifiés pour en exprimer une est depuis longtemps faite : parmi ces témoignages autorisés, on ne récusera pas celui du commandant Lamy, l'un de nos plus illustres Africains, mort à la tête de ces soldats musulmans, en combattant un madhi soudanais, et qui s'étonne dans ses mémoires, pieusement recueillis par le commandant Reibel, de notre négligence à utiliser les magnifiques ressources militaires de l'Algérie.
Aucun pays du monde, croyons-nous, ne paiera plus facilement que notre grande colonie l'impôt du sang. Néanmoins — et pour des raisons plus économiques que politiques, — nous admettons fort bien qu'il ne saurait être question d'appliquer du jour au lendemain le service obligatoire à toute la population, comme en Europe. Il conviendrait d'abord de poser le principe, et d'en étendre graduellement chaque année l'application — plus rapidement toutefois qu'en Tunisie, où elle est beaucoup trop lente — en commençant par lever, par exemple, le quart du contingent, comme l'Autriche en Bosnie. Il y aura double intérêt à hâter l'exécution complète du programme, puisque l'effectif de nos ressources exercées et mobilisables s'accroît parallèlement à l'extension du recrutement annuel des troupes actives.
En n'appelant au début que les deux cinquièmes du contingent que pourraient fournir les 4.500.000 indigènes algériens, c'est 10.000 hommes par an qu'on pourrait lever, tout en

conservant les précieux effectifs engagés actuels. La dépense serait minime, car elle pourrait être compensée en partie, totalement même au besoin, par les économies que la réforme rendrait possibles sur l'augmentation de l'effectif des rengages français, prévue et rendue nécessaire par le vote de la loi de deux ans. Elle permettrait de consolider la défense de nos autres colonies. Nos tirailleurs actuels fourniraient en tout temps l'effectif destiné à compléter nos garnisons coloniales et à former la colonne expéditionnaire prête à partir en cas de besoin. Ainsi, et très logiquement, le 19e corps deviendrait la réserve de notre armée coloniale comme le proposait récemment M. le capitaine V. Duruy, après M. le commandant Passols, en faisant valoir qu'il pourrait dès à présent jouer ce rôle, ses effectifs aujourd'hui maintenus en Algérie pour y assurer l'ordre étant très exagérés, si on les compare à ceux que nous entretenons dans nos autres colonies, et surtout à ceux qui suffisent aux Anglais pour assurer leur domination dans l'Inde.
La grande réforme qui, en faisant passer à la caserne, à côté des fils de la France d'Europe ceux de la France africaine, consolidera d'une manière formidable notre défense militaire et en même temps rapprochera moralement les deux races en présence, est donc mûre depuis longtemps. Notre traditionnelle politique d'autruche qui veut que chaque ministre repasse à son successeur toutes les initiatives et les responsabilités à prendre, continuera-t-elle à l'ignorer ? Il y va peut-être pourtant de l'avenir de notre défense nationale. Le général André avait paru s'en douter. Par lettre du 22 juin 1904, il avait — mais en grand secret, pourquoi ? — mis la question à l'étude, et avait reçu du 19e corps une réponse favorable. Les choses en sont restées là.
M. Etienne, dans son trop court passage au ministère de la guerre, a été trop préoccupé par les graves nécessités de renforcer immédiatement la défense nationale à l'heure où la diplomatie allemande nous cherchait noise, pour pouvoir mûrir et appliquer une réforme si importante et que comme Algérien, il devait plus que personne avoir à cœur de réaliser.
Mais il en a laissé l'honneur au général Picquart, qui pourra attacher son nom à une nouvelle organisation, où se complèterait d'une formidable armée de partisans, héritière des qualités des vieilles troupes, notre armée nationale métropolitaine.
L'Algérie, a dit Prévost-Paradol, en une phrase souvent citée, est « notre suprême ressource ». Elle l'est plus complètement qu'il ne le croyait. Non seulement elle est capable de retremper notre race et de lui rendre, rajeunie par des infusions de sangs nouveaux, son ressort et sa fécondité perdus. Bien mieux, elle peut encore garantir à la métropole l'inviolabilité de toutes ses frontières.
Des esprits étrangement paradoxaux, — des écrivains mal renseignés, sinon mal intentionnés, ont parfois décrié l'« autre France ». M. Paul Leroy-Beaulieu, sans preuve aucune, et en dépit de bien des apparences contraires, lui contestait récemment une valeur agricole comparable, toutes proportions gardées, à celle de la France d'Europe. En fait, elle fut-elle dépourvue, comme les contrées les plus « lunaires » du Sahara, de toute valeur économique, et incapable de produire autre chose que son incomparable soldat, la France d'outre-Méditerranée serait encore le joyau de notre empire colonial.
T. DESACHY.

CAHORS
Pauvre politicien !
Ce pauvre M. Rey ! En a-t-il essuyé des avatars durant cette session du Conseil général où, abandonné par son camarade Béral, il siégea sans enthousiasme, comme à regret.
Le sénateur Béral avait été plus malin : il avait compris qu'il y aurait des explications, des discussions, quelque peu orageuses et il n'avait cure de les subir. Il laissa pour compte M. Rey.
Mais qu'en faire de celui-là ? Les Conseillers généraux l'ont laissé tranquille.
Le Conseiller général Rey a tout d'abord occupé son fauteuil sans bruit. Puis, voyant que ses collègues ne le brimaient pas trop, il s'enhardit et alla jusqu'à placer un mot dans la discussion.
On continua à n'y prêter aucune attention.
Mais M. Rey s'enhardissant davantage, tenta de soulever des discussions et fit même semblant de se fâcher.
Alors, il amusa fort ses collègues et l'auditoire.
Ce pauvre M. Rey ! En si peu de temps, quel changement autour de lui !
Et dire qu'avec un peu de loyauté, un tout petit peu de probité politique, ce sénateur serait allé tranquillement jusqu'au bout de son rouleau, entouré sinon de l'affection, au moins du respect, de la considération publique.
Quel changement, pour un politicien qui aurait pu faire si bien mais qui n'a envisagé toujours que son intérêt électoral, car ainsi que son collègue et ami le sénateur Béral, le sénateur Rey peut dire que s'il y a eu des hommes qui ont tout sacrifié pour leur parti, situation, clientèle, fortune personnelle, tranquillité, repos, lui et son copain ne sont pas dans ce cas.
Mais tous deux s'aperçoivent et surtout M. Rey aujourd'hui, que tôt ou tard, le public finit par juger comme il convient.
LOUIS BONNET.
COMMUNICATION
Nous avons reçu du Syndicat des Pharmaciens du Lot une communication dont nous extrayons ce qui suit :
... Les dépenses de l'Assistance médicale allant toujours croissant, la Commission des finances du Conseil général, désireuse d'arrêter ce flot montant qui menace de ruiner l'équilibre des finances départementales, a proposé de donner 40.000 fr. aux médecins, 50.000 francs aux pharmaciens et de ne plus s'occuper de rien.
D'où vient l'augmentation cette année ? Il fut dépensé durant toute l'année dernière 23.000 fr. pour les médecins, 70.000 fr. pour les pharmaciens.
Cette année il a été dépensé dans le 1er semestre, 34.500 fr. pour les médecins, 40.000 fr. pour les pharmaciens. L'augmentation est donc 23.000 fr. pour le corps médical, environ 5.000 fr. pour le corps pharmaceutique.
La situation au point de vue pharmaceutique est restée la même. En serait-il autrement que les pharmaciens ne sauraient être blâmés. Ils ne font qu'exécuter les ordonnances des docteurs. Ceux-là seuls pourraient abuser qui sont en même temps pharmaciens et médecins.
De tout ce qui précède, il résulte que la bonne foi du corps pharmaceutique reste inattaquable, et c'est cependant sur lui qu'on tombe à bras raccourcis.
Alors qu'on accorde 17.000 fr. de plus aux médecins que ce qu'ils ont touché l'an dernier, on enlève 20.000 fr. aux dépenses pharmaceutiques.

On fait, dit-on, un prix forfaitaire. Mais lorsqu'on passe un marché à forfait, on table au moins sur des bases précises. Or, ici elles sont fausses. Le chiffre officiel des inscrits est faux : dans une commune où il y avait 22 inscrits, il y avait en fait 60 soignés. Si le fait est fréquent, nous ne savons point à combien de malades nous assurons notre concours. Il y a lieu d'examiner, en outre, la question des inscriptions nouvelles. Quand les maires sauront que, malgré le nombre toujours plus grand d'inscrits, ils ne paieront pas davantage, n'y a-t-il pas lieu de craindre qu'il y ait abus et que la liste des indigents ne s'allonge indéfiniment, malgré la création de chambre de discipline.
En terminant, le Syndicat proteste avec vigueur contre la réduction qu'il déclare injustifiée et déclare ne pas comprendre que si on réduit le crédit prévu pour les pharmaciens, on élève celui des médecins.
Au 7e
Dans la liste des élèves officiers de réserve d'infanterie, admis à la suite du concours de 1907, nous relevons les noms du caporal Desprats et du soldat Mercy, du 7e d'infanterie.
Tableau de Répartition des Classes
Du 1er octobre 1907 au 30 septembre 1908, les classes astreintes au service militaire sont ainsi réparties :
1. Armée active. — Classes de 1906, 1905 et 1904.
2. Réserve de l'armée active. — Classes de 1903, 1902, 1901, 1900, 1899, 1898, 1897, 1896, 1895 et 1894.
3. Armée territoriale. — Classes de 1893, 1892, 1891, 1890, 1889 et 1888.
4. Réserve de l'armée territoriale. — Classes de 1887, 1886, 1885, 1884, 1883 et 1882.
Nota. — Les engagés volontaires, ainsi que les hommes qui se trouvent, pour quelque motif que ce soit dans une situation spéciale marchent avec une des classes indiquées ci-dessus conformément aux indications de leur livret individuel.
Brevet élémentaire
Mardi ont commencé les examens pour le Brevet élémentaire.
Ont été déclarés admissibles :
MM. Bessières, Castanié, Caussanel, Delsol, Lascoux, Marmiesse, Ménauge, Salanié.
Ont été définitivement reçus :
MM. Bessières, Castagné, Caussanel, Delsol, Lascoux, Ménauge, Salanié.
Postes et Télégraphes
Un concours pour le surarmement des Postes et Télégraphes aura lieu les jeudi 14 et vendredi 15 novembre 1907, au chef-lieu de chaque département. Le chiffre maximum des places mises au concours est fixé à onze cents. La liste d'inscription des candidats sera close le 27 octobre au soir.
Exceptionnellement et par dérogation aux dispositions de l'arrêté du 4 février 1891 :
a) La limite d'âge minimum des candidats est fixée à dix-huit ans au 13 novembre 1907.
b) Aucune dispense d'âge ne sera accordée.
c) Soit abrogées pour ce concours, les dispositions de l'article 3 de l'arrêté du 4 février 1891 susvisé.
Les militaires libérables le 30 juin 1908 au plus tard, seront seuls autorisés à concourir.
Etalons particuliers. — Monte de 1908
La Commission chargée d'examiner au point de vue du cornage et de la fluxion périodique, les étalons appar-

tenant aux particuliers destinés à faire le service de la monte en 1908, se réunira :
A Souillac, le lundi, 7 octobre à une heure du soir, Place de la Gare.
A Cahors, le vendredi, 11 octobre à 9 heures du matin, Place de la Gare.
A Figeac, le samedi, 12 octobre à 3 heures du soir, Place de la Gare.
EXPOSITION DÉCENNALE DE L'AUTOMOBILE
12 Novembre au 1er Décembre 1907
L'affluence du public le jour de l'inauguration du Salon de l'Automobile de l'an dernier fut tellement considérable que les portes d'accès du grand Palais des Champs-Élysées durent être fermées à plusieurs reprises afin d'éviter des incidents fâcheux.
Pour ne pas être appelé à prendre cette année une pareille mesure, la Commission exécutive a décidé de limiter le nombre des invitations, aussi s'excuse-t-elle auprès de ceux qui ne recevraient point cette année l'entrée habituelle pour le jour de l'inauguration.
Appel aux anciens soldats ayant accompli de 7 à 14 ans de services
Nous prions tous les anciens soldats ayant accompli de 7 à 14 ans de services, âgés d'au moins soixante ans et non pensionnés par l'Etat, de vouloir bien envoyer le plus tôt possible, leur nom, prénoms et le régiment où ils ont servi à M. Caussanel, boulanger, 63, rue Grande-Barre, à Cahors, Président de l'Association des anciens soldats de 7 à 14 ans.
Les ouvriers d'Art
Il est rappelé aux jeunes gens des classes 1901, 1902, 1903 et 1904, qui ont été dispensés au titre d'ouvriers d'arts, qu'ils doivent produire avant le 15 octobre, au commandant du bureau de recrutement de la circonscription à laquelle appartient le canton où ils concourent au tirage au sort, un certificat du président du jury d'état constatant qu'ils continuent à remplir les conditions pour lesquelles la dispense leur a été accordée.
Le président du jury d'état délivre le certificat sur la présentation d'une attestation remise aux intéressés par le patron chez lequel ils travaillent et constatant qu'ils exercent toujours la profession en raison de laquelle ils ont été dispensés.
Le ventre de Cahors
Voici l'état officiel des animaux abattus pendant le mois de septembre 1907 :
Bœufs, 78, pesant 46.741 kilos ; Vaches, 26, pesant 10.851 kilos ; moutons, 631, pesant 8.557 kilos ; veaux, 100, pesant 15.848 kilos ; cochons, 49, pesant 5.789 kilos.
Total : 944 animaux pesant 97.736 kilos.
Chevaux et mulets, 12 ; ânes, 0.
Foire de Cahors du 1er octobre
Quoique favorisée par un temps choisi, la foire du 1er octobre n'a pas été très importante.
Voici quel a été le cours des bestiaux et des diverses denrées :
Bœufs gras, de 35 à 37 fr. ; bœufs d'attelage, de 800 à 1.000 fr. la paire ; bouvillons, de 400 à 700 fr. la paire ; porcelets, de 40 à 55 fr., selon grosseur ; moutons gras, 0,70 c. le kilo ; agneaux, 0,80 le kilo ; brebis pour l'élevage, de 25 à 30 fr. chacune.
Une légère hausse a été constatée sur les bœufs de travail.
Blé en vente, 150 hectolitres ; vendus 100 au prix moyen de 17 fr. l'hectolitre ; mais en vente 100 hect., vendus 90 au prix moyen de 12 fr. l'hectolitre.

FEUILLETON DE « Journal du Lot » 51
MODESTE MIGNON
Par H. DE BALZAC
Il faudrait peut-être avant tout, répondit Canalis, définir l'homme de génie, et l'une de ses conditions, est l'invention : invention d'une forme, d'un système ou d'une force. Ainsi Napoléon fut inventeur à part ses autres conditions de génie. Il a inventé sa méthode de faire la guerre. Walter Scott est un inventeur, Linné est un inventeur. Geoffroy Saint-Hilaire et Cuvier sont des inventeurs. De tels hommes sont hommes de génie au premier chef. Ils renouvellent, augmentent ou modifient la science ou l'art. Mais Desplein est un homme dont l'immense talent consiste à bien appliquer des lois déjà trouvées, à observer par un don naturel, les desinences de chaque tempérament et l'heure marquée par la nature pour faire une opération. Il n'a pas fondé, comme Hippocrate, la science elle-même. Il n'a pas trouvé comme Galien, Broussais ou Rasori. C'est un génie exécutant comme Moschels sur le piano, Paganini sur le violon, comme Farinelli sur son larynx ! gens qui développent d'immenses facultés, mais qui ne créent pas de musique. Entre Beethoven et la Catalani, vous me permettrez de décerner

à l'un l'immortelle couronne du génie, et du martyr et à l'autre beaucoup de pièces de cent sous ; avec l'une nous sommes quittes, tandis que le monde reste toujours le débiteur de l'autre ! Nous nous endettions chaque jour avec Molière, et nous avons trop payé Baron.
— Je crois, mon ami, que tu fais la part des idées trop belle, dit La Brière d'une voix douce et mélodieuse qui produisit un soudain contraste avec le ton péremptoire du poète dont l'organe flexible avait quitté le ton de la calinerie pour le ton magistral de la Tribune. Le génie doit être estimé, surtout, en raison de son utilité. Parmentier, Jacquart et Papin, à qui l'on élèvera des statues quelque jour, sont aussi des gens de génie. Ils ont changé ou changeront la face des Etats en un sens. Sous ce rapport, Desplein se présentera toujours aux yeux des penseurs, accompagné d'une génération tout entière dont les larmes, dont les souffrances auront cessé sous sa main puissante.
Il suffisait que cette opinion fût émise par Ernest pour que Modeste voulût la combattre.
— A ce compte, dit-elle, monsieur, celui qui trouverait le moyen de faucher le blé sans gâter la paille, par une machine qui ferait l'ouvrage de dix mois-ouvriers, serait un homme de génie ?
— Oh ! oui, ma fille, dit Mme Mignon

il serait bête du pauvre dont le pain coûterait alors moins cher, et celui que béni-ssent les pauvres est bête de Dieu !
— C'est donner le pas à l'utile sur l'art, répondit Modeste en hochant la tête.
— Sans l'utile, dit Charles Mignon, où prendrait-on l'art ? sur quoi s'appuierait de quoi vivrait, où s'abriterait et qui paierait le poète ?
— Oh ! mon cher père, cette opinion est bien capitaine au long cours, épicier, bonnet de coton !... Que Gobenheim et monsieur le Référendaire, dit-elle en montrant La Brière, qui sont intéressés à la solution de ce problème social, le soutiennent, je le conçois ; mais vous dont la vie a été la poésie la plus inutile de ce siècle, puisque votre sang répandu sur l'Europe et vos énormes souffrances exigées par un colosse, n'ont pas empêché la France de perdre dix départements acquis par la République, comment donnez-vous dans ce raisonnement excessivement perruque, comme disent les romantiques ?... On voit bien que vous revenez de la Chine.
L'irrévérence des paroles de Modeste fut aggravée par un petit ton méprisant et dédaigneux qu'elle prit à dessein et dont s'étonnèrent également Mme Latournelle, Mme Mignon et Dumay. Mme Latournelle n'y voyait pas clair tout en ouvrant les yeux. Butscha, dont l'attention était comparable à celle d'un espion

regarda d'une manière significative M. Mignon en lui voyant le visage coloré par une vive et soudaine indignation.
— Encore un peu, mademoiselle, et vous allez manquer de respect à votre père, dit en souriant le colonel éclairé par le regard de Butscha. Voilà ce que c'est que de gêner ses enfants.
— Je suis fille unique !... répondit-elle insolentement.
— Unique ! répéta le notaire en accentuant ce mot.
— Monsieur, répondit sèchement Modeste à Latournelle, mon père est très heureux que je me fasse son précepteur il m'a donné la vie, je lui donne le savoir il me redonnera quelque chose.
— Il y a manière, et surtout l'occasion, dit Mme Mignon.
— Mais mademoiselle a raison, reprit Canalis en se levant et se posant à la cheminée dans l'une des plus belles attitudes de sa collection de mines. Dieu, dans sa prévoyance, a donné des aliments et des vêtements à l'homme et il ne lui a pas directement donné l'art ! Il a dit à l'homme : « Pour vivre, tu te courberas vers la terre : pour penser, tu t'élèveras vers moi ! » Nous avons tant besoin de la vie de l'âme que de celle du corps. De là, deux utilités. Ainsi, bien certainement on ne se chausse pas d'un livre. Un chant d'épopée ne vaut pas, au point de vue utilitaire, une soupe économique du bureau de bienfaisance. La plus belle

idée remplacerait difficilement la voile d'un vaisseau. Certes, une marmité autoclave, en se soulevant de deux pouces sur elle-même, nous procure le calicet à cinq sous le mètre meilleur marché ; mais cette machine et les perfectionnements de l'industrie ne souffrent pas la vie à un peuple, et ne diront pas à l'avenir qu'il a existé ; tandis que l'art égyptien, l'art mexicain, l'art grec, l'art romain avec leurs chefs-d'œuvre taxés d'inutiles ont attesté l'existence de ces peuples dans le vaste espace du temps, là où de grandes nations intermédiaires, dénuées d'hommes de génie ont disparu, sans laisser sur le globe leur carte de visite ! Toutes les œuvres du génie sont le summum d'une civilisation, et présupposent une immense utilité. Certes, une paire de bottes ne l'emporte pas à vos yeux sur une pièce de théâtre, et vous ne préférerez pas un moulin à l'église de Saint-Ouen ? Eh bien, un peuple est animé du même sentiment qu'un homme, et l'homme a pour idée favorite de se survivre à lui-même moralement comme il se reproduit physiquement. La survie d'un peuple est l'œuvre de ses hommes de génie. En ce moment la France prouve énergiquement la vérité de cette thèse. Assurément, elle est primée en industrie, en commerce, en navigation par l'Angleterre ; et, néanmoins, elle est, je le crois à la tête du monde, par ses artistes, par ses hommes de talent, par le goût de ses

produits. Il n'est pas d'artiste ni d'intelligence qui ne viennent demander à Paris ses lettres de maîtrise. Il n'y a d'école de peinture en ce moment qu'en France, et nous régnerons par le Livre peut-être plus sûrement, plus longtemps que par le Glaive. Dans le système d'Ernest, on supprimerait les fleurs de luxe, la beauté de la femme, la musique, la peinture et la poésie, assurément la Société ne serait pas renversée, mais je demande qui voudrait accepter la vie ainsi ? Tout ce qui est utile est affreux et laid. La cuisine est indispensable dans une maison ; mais vous vous gardez bien d'y séjourner, et vous vivez dans un salon que vous ornez, comme l'est celui-ci, de choses parfaitement superflues. A quoi ces charmantes peintures, ces bords façonnés servent-ils ? Il n'y a de beau que ce qui nous semble inutile ! Nous avons nommé le Seizième siècle, la Renaissance, avec une admirable justesse d'expression. Ce siècle fut l'aurore d'un monde nouveau, les hommes en parlèrent encore qu'on ne se souviendra plus de quelques siècles antérieurs, dont tout le mérite sera d'avoir existé, comme ces millions d'êtres qui ne comptent pas dans une génération !

Consommateurs!!

La dénomination **BYRRH** n'est pas une expression générique comme celle de l'absinthe ou du vermouth. C'est une marque déposée et par conséquent une propriété garantie par la loi et désignant un produit particulier. Il n'existe pas deux sortes de **BYRRH**. Il n'y en a qu'un seul fabriqué par une Maison unique, la Maison **VIOLET FRÈRES, à THUIR (Pyrénées-Orientales)**. Le consommateur qui demande un verre de **BYRRH** a donc le droit d'exiger qu'on lui serve du vrai **BYRRH** et non des produits d'imitation débités sous un nom usurpé.

Bibliographie

Tous les chasseurs de France voudront lire l'article consacré cette semaine dans les *Annales* à leur sport favori par M. Gabriel Hanotaux, de l'Académie française. — MM. René B zin, Paul Hervieu, Hugues Le Roux, François de Curel, Léon Xanrof, interrogés, y racontent également leurs aventures de chasseurs. — Lire dans ce même numéro, les impressions de voyage de Paul Bourget aux lacs anglais, avec d'adorables illustrations; un fragment de la belle pièce de Gaston Devore; la *Sacrificés*; les *Sensations d'un Tampon*, par Edmond Harcourt; la *Vie Périmine* d'Yvonne Sarcey, etc.

« Le Cri de Paris » s'adresse à toutes les classes de la société et surtout aux gens d'esprit de tous les partis. C'est le plus vivant et le plus passionnant des journaux français!

Le numéro seulement 20 centimes. En vente partout.
Abonnements: France, un an, 10 fr. — six mois, 6 francs. — Etranger: un an, 14 francs. — six mois, 8 francs.
Spécimen gratuit sur demande, Paris, 9, rue Molière (avenue de l'Opéra).

Chemin de fer d'Orléans

Billets d'excursions

En Touraine aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande
1^{er} itinéraire: 1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours, avec faculté de prolongation.
Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou via Angers et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest

2^e itinéraire: 1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 15 jours, sans faculté de prolongation.
Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.
Ces billets sont délivrés toute l'année.

Cartes d'excursions en Touraine
Ces cartes, délivrées toute l'année à Paris et aux principales gares de province, comportent la faculté de circuler à volonté dans une zone formée par les sections d'Orléans à Tours, de Tours à Langeais, de Tours à Bouzangais, de Tours à Givères, de Bouzangais à Romorantin et de Romorantin à Blois.

Elles donnent, en outre, droit à un voyage aller et retour, avec arrêts facultatifs, entre la gare de départ du voyageur et le point d'accès à la zone émise ci-dessus.
Leur validité est de 15 jours, non compris le jour du départ à l'aller, ni celui de l'arrivée au retour, avec faculté de prolongation à deux reprises de 15 jours moyennant supplément.

Des cartes de famille sont délivrées avec une réduction de 10 à 50 0/0 sur les prix des cartes individuelles, suivant le nombre des membres de la famille.

PUBLICATIONS

éditées par la Compagnie d'Orléans et mises en vente dans ses principales gares et bureaux succursales.

Le Livret-Guide illustré (Notices, Tarifs, Horaires) 0 fr. 30 (franco 0 fr. 50).
Albums de photographies: *Souvenir de mon voyage en Touraine*, 1 fr. (franco 1 fr. 10); *Touraine, Bretagne Auvergne*, 0 fr. 20 (franco 0 fr. 25).

Cartes postales illustrées: *La Touraine et ses Châteaux*, 2 séries de 6 cartes chacune, la série 0 fr. 30 (franco 0 fr. 35).

Brochures illustrées à 0 fr. 10 (franco 0 fr. 15)

LE CANTAL. — LE BERRY (au pays de Georges Sand). — LA BRETAGNE. — L'AUDE. — LA TOURAINNE. — LES GORGES DU TARN. — POITOU, ANGOUMOIS. — EXCURSIONS EN FRANCE. — ROUERQUE ET ALBIGEOIS.

Itinéraires géographiques à 0 fr. 10 (franco 0 fr. 15)

De Tours à Nantes.
De Nantes à Landerneau, et embranchements.

D'Orléans à Limoges.
De Limoges à Clermont-Ferrand, avec embranchement de Laqueuille à la Bourboule et au Mont-Dore.

De St-Denis-près-Martel à Arvant, ligne du Cantal.

De Tours à Angoulême.
D'Angoulême à Bordeaux.

De Tours à Vierzon.
De Tours à Montluçon.

De Limoges à Agen.
De Limoges à Montauban.

D'Eygurande à Aurillac.

Les affiches illustrées publiées par la Compagnie d'Orléans, sont également mises en vente, s'adresser à l'Administration Centrale, Bureau de la Publicité, 1, Place Valhubert, Paris.

Transport à demi-tarif des ouvriers vendangeurs

— Une réduction de 50 0/0 sur le prix des places de 3^e classe au Tarif général sera accordée cette année aux ouvriers vendangeurs se rendant, pour les vendanges, d'une gare quelconque du réseau d'Orléans située dans les départements ci-après à une gare quelconque du même réseau située dans ces mêmes départements:
Charente, Gironde, Dordogne, Lot-et-Garonne, Lot, Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Tarn, Corrèze, Haute-Vienne, Vienne, Loir-et-Cher.

Les ouvriers vendangeurs devront voyager, par groupe de 5 au moins, à l'aller et au retour, et effectuer sur ledit réseau un parcours simple de 50 kilomètres au minimum (soit 100 kilomètres, aller et retour).

Sur présentation d'un certificat du Maire de leur commune constatant leur qualité d'ouvriers journaliers allant faire la vendange, ils paieront place entière à l'aller; le même certificat servira de billet pour effectuer gratuitement le voyage de retour à la condition qu'il soit visé par le Maire de la commune où ils ont été occupés.

Cette réduction sera accordée, pour l'aller, du 20 août au 25 octobre inclus pour l'aller; le retour devra s'effectuer dans un délai qui ne sera pas inférieur à huit jours et dont le maximum sera de trente jours.

A titre exceptionnel, le bénéfice de ces dispositions est étendu jusqu'au 10 novembre inclus, pour l'aller, aux ouvriers dont les producteurs de raisins de table de la région de Port-Sainte-Marie, Agen, Moissac, etc., pourront avoir besoin, cette année, en vue du ciselage et de la cueillette desdits raisins; à titre d'essai, ces ouvriers pourront effectuer leur voyage isolément à l'aller et au retour.

GRANDS MAGASINS DU

LOUVRE

PARIS — Les plus vastes et les plus beaux du Monde, — PARIS
fondés depuis plus d'un demi-siècle.

SAISON D'HIVER

Les Grands Magasins du Louvre ayant pour principe de ne vendre que des marchandises de première qualité, nos clients se rendront compte par comparaison que les articles mis en vente sont toujours plus élégants et meilleur marché que partout ailleurs.

Envoi franco sur demande de tous les catalogues de Modes, Trousseaux, Ameublements et collections complètes d'échantillons de tous les tissus.

Toutes les commandes, sans exception, sont expédiées franco de port à partir de 25 francs.

UN Représentant en Vins, du Nord, ayant belle clientèle et capitaux, désire connaître personne active et sérieuse, possédant aussi capitaux et relations pour fonder maison. Ecrire: *Courrier Républicain de Douai*. Lettres A. B.

A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE
DIPLOMÉ
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS
DENTISTE DU LYCEE GAMBETTA
ET DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.
69, BOULEVARD GAMBETTA
EN FACE LE CAFÉ TIVOLI
M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS

IL GARANTIT SON TRAVAIL
ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

Le propriétaire gérant: A. COUÉLANT

JOURNAL DE LA JEUNESSE

Sommaire de la 1818^e livraison (5 octobre 1907).
Rita la Gitana, par H. de Charliou.
Une légende de la lyre, par Mauricius Masson.
Au Maroc: Mazagan et Azemmour, par Et. Leroux.
La fille de l'aiguilleur, par Pierre Maël.
Pour soulever 200.000 kilos, par Daniel Bellet.

Abonnements France: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union postale: Un an, 22 fr. six mois 11 fr. Le numéro 40 centimes.
Hachette et C^o, boulevard St-Germain, 79, Paris.

LA NATURE. Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie.

Journal hebdomadaire et illustré Masson et C^o, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n^o 1793, du 5 octobre 1907.
Nouveau cercle azimutal à microscopes pour service technique du cadastre, par Ch. Lallemant.
Le chemin de fer de Tehuantepec, par R. Bonnin.
Clavier différentiel, par H. Landenbach.
Les plantes myrmécophiles, par Emile Gadesseau.
La supériorité du tir, par L. G.
La philosophie des nègres bantus, par Marcel Blot.
Académie des sciences; séance du 30 septembre 1907, par Ch. de Villedeuil.
Une pompe à bascule, par V. Forbin.

Ce numéro contient 21 gravures et un supplément avec le bulletin météorologique de la semaine.

Tous les gens d'esprit lisent
Le Cri de Paris (11^e année d'existence), le plus mordant, le plus spirituel des journaux hebdomadaires.

« Le Cri de Paris » paraît chaque samedi, sur 20 pages, avec deux grands dessins d'actualité et de nombreux portraits.

Couilles de la vie politique, sociale, parisienne, mondaine, littéraire, artistique. Portraits, silhouettes, caricatures de toutes les personnalités françaises et étrangères célèbres.

(SERVICE D'ÉTÉ 1907)

De Paris à Toulouse par Cahors				De Toulouse à Paris par Cahors				De Cahors à Libos					
17	5 (1)	121	23 (3)	35	1125	42 (4)	16 (2)	1140-1128	1132 (*)	4	122	1136	700
DIRECT	EXPRESS	RAPIDE	EXPRESS	DIRECT	OMNIBUS	EXPRESS	EXPRESS	OMNIBUS	DIRECT	EXPRESS	RAPIDE	OMNIBUS	OMNIBUS
PARIS (Orsay) dép.	2 45s.	10 15	7 9s.	8 36	10 51s.	1 49s.	2 43s.	3 18s.	5 45s.	8 45s.	11 37s.	9 35m.	5 45m.
PARIS (Aust.) dép.	2 49	10 24	7 9s.	8 45s.	11 4	1 49s.	3 37	4 32	7 55	9 34	12 27m.	10 53	7 15
LIMOGES (arrivé)	1 45	4 27m.	12 53m.	2 45s.	8 53	—	4 1	5 20	8 38	9 57	—	11 33	7 56
BRIVE (arrivé)	6 10	6 28	2 28	4 34	12 23	—	—	6 9	9 17	—	—	12 13s.	8 38
Gignac-Cressensac.	7 21	—	2 41	4 50	1 12	—	—	6 19	9 28	—	—	12 22	8 47
SOULLAC (arr.)	7 40	7 38	—	5 25	2 6	—	—	6 33	9 38	—	—	12 34	8 59
CAZOULÈS.....	7 53	—	—	5 28	2 10	—	—	6 42	9 46s.	10 35	1 23	12 42	9 7
Lamothe-Fénelon.....	8 9	—	—	5 28	2 10	—	—	7 6	10 40	10 40	1 27	—	9 29
Nozac.....	8 19	—	—	5 28	2 10	—	—	7 19	10 41	—	—	—	9 41
GOURDON.....	8 31	8 8	—	5 53	2 18	—	—	7 33	10 47	—	—	—	9 54
Saint-Clair.....	8 40	—	—	5 53	2 18	—	—	7 47	10 53	—	—	—	10 7
Dégagnac.....	8 51	—	—	5 53	2 18	—	—	7 56	11 0	—	—	—	10 16
Thédirac-Peyrilles.....	9 2	—	—	5 53	2 18	—	—	8 6	11 06	—	—	—	10 25
Saint-Denis-Catus.....	9 13	—	—	5 53	2 18	—	—	8 19	11 12	—	—	—	10 40
Espère.....	9 22	—	—	5 53	2 18	—	—	8 30	11 19	—	—	—	10 48
CAHORS (arrivé)	9 32	8 47	4 11	6 29	3 47	—	—	8 39	11 29	—	—	—	10 57
Sept-Ponts (départ.)	9 51	8 53	4 15	6 41	4 7	—	—	8 52	11 36	—	—	—	11 05
Cieureac.....	10 5	—	—	6 41	4 7	—	—	9 05	11 43	—	—	—	11 17
Lalbenque.....	10 12	—	—	6 41	4 7	—	—	9 18	11 50	—	—	—	11 30
Causade.....	10 45	9 35	—	7 18	5 17	—	—	9 31	11 57	—	—	—	11 43
MONTAUBAN arr.	11 19	10 2	5 15	7 44	5 54	—	—	9 44	12 04	—	—	—	11 56
TOULOUSE... arr.	12 13	10 49s.	6 5	8 38	7 51	—	—	9 57	12 11	—	—	—	12 09

Notes: (*) Le train n^o 1132 n'a lieu que les jours de foires à Montauban. (**) Le train n^o 1136 n'a lieu que les jours de foires à Montauban.